

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
jeudi 15 décembre 2011

**Service instructeur**  
Service de l'Environnement et de l'Agriculture

N° CP-2011-13-6-4

**Service consulté**

**AMENAGEMENT FONCIER (C442)  
MODIFICATION DE LA CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE  
D'AMENAGEMENT FONCIER DE BALLERSDORF**

Résumé : Suite à la désignation de son représentant au sein de la Commission Communale d'Aménagement Foncier de BALLERSDORF par le Président du Conseil Général après les élections cantonales de mars 2011 et suite à l'ordonnance du Tribunal de Grande Instance de Mulhouse en date du 21 octobre 2011 désignant un nouveau président pour cette Commission, il y a lieu de délibérer pour prendre acte de ces changements et approuver la nouvelle composition de cette Commission Communale d'Aménagement Foncier.

Suite aux élections cantonales qui se sont déroulées les 20 et 27 mars 2011, le Président du Conseil Général a procédé, par arrêté du 4 juillet 2011, à la nomination de son représentant au sein de la Commission Communale d'Aménagement Foncier de BALLERSDORF, à savoir Monsieur Alphonse HARTMANN.

Par ailleurs, pour garantir une continuité dans l'approche de l'impact de la déviation de la RD 419 dans les communes de DANNEMARIE et de BALLERSDORF, l'ordonnance du TGI en date du 27 août 2007 avait nommé les mêmes présidents pour les deux CCAF. Or, à l'instar de la CCAF de DANNEMARIE, M. Yves MERLE était très peu présent à BALLERSDORF.

Une nouvelle ordonnance du Tribunal de Grande Instance de Mulhouse en date du 21 octobre 2011 désigne le nouveau président pour les deux CCAF. Ainsi, M. Max HOFFNER est nommé en remplacement de M. Yves MERLE en tant que Président titulaire et M. Gérard OUDIN est désigné en tant que Président suppléant.

C'est pourquoi il y a désormais lieu de prendre acte de ces désignations par délibération.

En conséquence, je vous propose :

- de modifier la constitution de la CCAF de BALLERSDORF comme suit :
  - o M. Alphonse HARTMANN demeure le représentant du Président du Conseil Général ;
  - o M. Max HOFFNER est nommé en remplacement de M. Yves MERLE en tant que Président titulaire et M. Gérard OUDIN, en tant que Président suppléant.

- d'acter la nouvelle composition de la Commission qui est la suivante :
- \* Présidence :
  - M. Max HOFFNER, commissaire enquêteur, titulaire
  - M. Gérard OUDIN, commissaire enquêteur, suppléant
- \* M. le Maire de BALLERSDORF :
  - M. Bernard BOLORONUS
- \* Conseillers municipaux désignés par le conseil municipal de BALLERSDORF :
  - M. Jean-Jacques DIETSCH, titulaire
  - Mmes Fabienne ULMANN et Corinne JUNG, suppléantes
- \* Membres propriétaires élus par le conseil municipal :
  - MM. Jean BUEB, Michel STUBER et Jean-Claude WIEST, titulaires
  - MM. André HEMMERLIN et Gérard WAMSTER, suppléants
- \* Membres exploitants désignés par la chambre d'agriculture :
  - MM. Laurent WIEST, Jean-Luc HAENNIG, Denis NASS, titulaires
  - MM. Christophe GRIENEISEN et Jean HALTER, suppléants
- \* Représentant du Président du Conseil Général :
  - M. Alphonse HARTMANN, titulaire
  - M. Georges WALTER, suppléant
- \* Personnes qualifiées en matière de faune, de flore, de protection de la nature et des paysages :
  - MM. Jean-Paul LINDER, Raymond PRETAT et Bertrand IVAIN, titulaires
  - MM. Lionel PETER, Edmond HEROLD et Pierre KOEHL, respectivement leur suppléant
- \* Un délégué du directeur départemental des services fiscaux :
  - M. Philippe SOEHNLEN
- \* Fonctionnaires :
  - Mme Mireille LUX et M. Thierry SAUTIVET, titulaires
  - Mme Viviane FLORANCE et M. Eric LEVASSEUR, suppléants
- \* Le juge du livre foncier de la commune siège de la commission :
  - M. Roland REIN
- \* Le représentant du délégué territorial de l'INAO :
  - M. Gérard MEYER

A titre consultatif :

- \* Un représentant de l'administration chargée du contrôle de la réalisation de la déviation de la RD 419
- \* Un représentant du maître d'ouvrage de la déviation de la RD 419

Un agent du service du Conseil Général est chargé du secrétariat de la commission.

La commission a son siège à la mairie de BALLERSDORF.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by 'B' and 'T' with a long horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER